

## Marie Moret à Charles Robert, 1er mai 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (4)

Collation1 p. (21r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Charles Robert, 1er mai 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44312>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [1er mai 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Robert, Charles \(1827-1899\)](#)

Lieu de destination 15, rue de la Banque, Paris

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

# Description

Résumé Marie Moret annonce à Charles Robert que le conseil de gérance de la Société du Familistère a adhéré à l'unanimité à la proposition de participer à l'exposition d'économie sociale de l'Exposition universelle de 1889 à Paris pour la somme de 3 000 F. Elle lui annonce que la Société du Familistère reprendra contact avec lui pour s'entendre sur les espaces dont elle disposera.

Notes Signature de Marie Moret à la mine de plomb : « Vve Godin et Cie ».

## Mots-clés

### Expositions

Personnes citées [Association coopérative du Familistère](#)

Événements cités [Exposition internationale \(5 mai-31 octobre 1889, Paris\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/09/2022

Dernière modification le 06/07/2024

---

21  
L'Isle - Tamiselle, 1<sup>er</sup> Mai 1885,

M. Charles Robert, Président de  
la Section 11 du Groupe d'Économie sociale  
à l'Exposition universelle de 1889,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le  
Conseil de Gérance de la Société du Tamiselle, dans  
sa réunion de ce jour après avoir pris connaissance  
de votre lettre du 28 Avril, a adhéré à l'unanimité  
au principe d'exposition collective et a consenti à  
prendre part à cette exposition, pour une somme  
de trois mille francs, étant bien entendu qu'à cette  
disposition des emplacements mentionnés dans votre  
lettre.

Notre association se réserve du reste,  
de vous écrire sous peu pour s'entendre avec vous sur  
les espaces qui lui seront nécessaires, pour faire convena-  
blement les choix dans les conditions indiquées par votre lettre.

L'objet de la présente est uniquement de vous  
donner pour demain mercredi, comme vous avez exprimé  
le désir de la recevoir, notre adhésion à vos offres.

Tuilliez agréer Monsieur, l'expression  
de nos sentiments les plus distingués,

Yves Collet (sic)